

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2026,

Considérant la nécessité de réétudier pour chaque année scolaire, les tarifs applicables aux différentes prestations dans les structures de la Commune.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : Décide d'approuver les tarifs pour l'année scolaire 2026 – 2027 comme suit :

TARIFS GARDERIE - Ecoles Duguay, Hérons, Coignard
(Tarifs 2026- 2027 applicables au 1^{er} septembre 2026)

<u>GARDERIE : année scolaire 2026/2027</u>	<u>Tarifs 2025</u>	<u>Tarifs 2026</u>
Matin et soir (par mois) Pacy	40,04 €	40,44 €
Matin et soir (par mois) - Extérieurs Pacy	49,24 €	49,73 €
Matin (par mois) Pacy	17,10 €	17,27 €
Matin (par mois) - Extérieurs Pacy	21,21 €	21,42 €
Soir (par mois) - Pacy	24,67 €	24,92 €
Soir (par mois) - Extérieurs Pacy	27,48 €	27,75 €
Pénalité pour retard à l'école	20,56 €	20,77 €
Tarif exceptionnel par matin ou par soir - Pacy (jusqu'à 4 présences mensuelles - au-delà, le forfait s'applique)	5,52 €	5,58 €
Tarif exceptionnel par matin ou par soir - Extérieurs Pacy (jusqu'à 4 présences mensuelles - au-delà, le forfait s'applique)	7,68 €	7,76 €

Au-delà de quatre présences mensuelles, le mois est facturé en fonction du nombre de jour d'école dans le mois.

TARIFS PERISCOLAIRE - Ecole Dulong
(Tarifs 2026-2027 applicables au 1^{er} septembre 2026)

- **Tarification à compter de l'année scolaire 2026-2027 :**

Pour mémoire la Caisse d'Allocations Familiales impose une tarification modulée en fonction du quotient familial pour permettre à la Commune de continuer à bénéficier de la Prestation de Services Obligatoire (PSO). La tarification proposée est désormais horaire et modulée comme suit :

TARIFS PERISCOLAIRE - Ecole Dulong	Tarifs 2025				Tarifs 2026			
Périscolaire année 2025-2027	Matin (1h)		Soir (2h)		Matin (1h)		Soir (2h)	
Tranches de quotient familial	Tarif Habitants de Pacé	Tarif Habitants des autres communes	Tarif Habitants de Pacé	Tarif Habitants des autres communes	Tarif Habitants de Pacé	Tarif Habitants des autres communes	Tarif Habitants de Pacé	Tarif Habitants des autres communes
De 0 à 300 €	0,27 €	0,30 €	0,53 €	0,59 €	0,27 €	0,30 €	0,54 €	0,60 €
De 301 à 600 €	0,64 €	0,72 €	1,28 €	1,45 €	0,65 €	0,73 €	1,29 €	1,46 €
De 601 à 900 €	0,96 €	1,08 €	1,92 €	2,16 €	0,97 €	1,09 €	1,94 €	2,18 €
De 901 à 1 200 €	1,28 €	1,45 €	2,56 €	2,90 €	1,29 €	1,46 €	2,59 €	2,93 €
De 1 201 à 1 600 €	1,59 €	1,80 €	3,17 €	3,62 €	1,61 €	1,82 €	3,20 €	3,66 €
A partir de 1 601 €	1,63 €	1,85 €	3,25 €	3,70 €	1,65 €	1,87 €	3,28 €	3,74 €

Autres tarifs	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Stage d'activités du soir - Pacé	3,30 €	3,33 €
Stage d'activités du soir - Extérieurs Pacé	4,38 €	4,42 €
Pénalité pour retard à l'école (par retard)	20,56 €	20,77 €

La tarification complète s'applique indépendamment du temps d'accueil réel de l'enfant.

Au-delà de quatre présences mensuelles, le mois est facturé en fonction du nombre de jour d'école dans le mois.

TARIFS RESTAURANT MUNICIPAL

(Tarifs 2026 - 2027 applicables au 1^{er} septembre 2026)

- **Tarification à compter de l'année scolaire 2026-2027 :**

En ce qui concerne les tarifs de la cantine, compte tenu de l'inflation et de l'augmentation des dépenses de fonctionnement supportées par la Commune, il est proposé d'appliquer une augmentation de 5 centimes au coût de l'accueil.

Accueil Méridien 2026 - 2027	Tarifs 2025		Tarifs 2026	
Tranche de quotient familial	Tarif d'accueil méridien pour les habitants de Pacé	Tarif d'accueil méridien pour les habitants des autres communes	Tarif d'accueil méridien pour les habitants de Pacé	Tarif d'accueil méridien pour les habitants des autres communes
De 0 à 300 €	0,31 €	0,35 €	0,36 €	0,40 €
De 301 à 600 €	0,76 €	0,87 €	0,81 €	0,92 €

De 601 à 900 €	1,13 €	1,29 €	1,18 €	1,34 €
De 901 à 1 200 €	1,52 €	1,73 €	1,57 €	1,78 €
De 1 201 à 1 600 €	1,89 €	2,15 €	1,94 €	2,20 €
A partir de 1 601 €	1,93 €	2,20 €	1,98 €	2,25 €

Par ailleurs, en raison de l'augmentation du coût de revient d'un repas à 8,90€, il est proposé une augmentation de 5 centimes du coût forfaitaire proposé pour la restauration (durée 30 minutes).

Restauration 2026 - 2027	Tarifs 2025		Tarifs 2026	
	Tarifs pour les habitants de Pacy	Tarifs pour les habitants des autres communes	Tarifs pour les habitants de Pacy	Tarifs pour les habitants des autres communes
Tarifs	1,89 €	2,15	1,94 €	2,20 €

Le coût total de la prestation méridienne pendant la pause méridienne sera donc le suivant à compter de l'année scolaire 2026-2027 (durée 1 heure 45) :

Prestation méridienne 2026 – 2027 (accueil méridien + restauration)	Tarifs 2025		Tarifs 2026	
Tranche de quotient familial	Coût total de la prestation méridienne Habitants de Pacy	Coût total de la prestation méridienne habitants des autres communes	Coût total de la prestation méridienne Habitants de Pacy	Coût total de la prestation méridienne habitants des autres communes
De 0 à 300 €	2,20 €	2,50 €	2,30 €	2,60 €
De 301 à 600 €	2,65 €	3,02 €	2,75 €	3,12 €
De 601 à 900 €	3,02 €	3,44 €	3,12 €	3,54 €
De 901 à 1 200 €	3,41 €	3,88 €	3,51 €	3,98 €
De 1 201 à 1 600 €	3,78 €	4,30 €	3,88 €	4,40 €
A partir de 1 601 €	3,82 €	4,35 €	3,92 €	4,45 €
Tarif de surveillance / Projet d'Accueil Individualisé (PAI)	Application du tarif accueil méridien selon la tranche de quotient familial			

En élémentaire, le montant à facturer sera basé sur le nombre de jours d'école dans le mois multiplié par le tarif du repas applicable, selon le tableau ci-dessus.

Par ailleurs, les coûts proposés pour le service ponctuel de restauration sont les suivants à compter de l'année scolaire 2026-2027 :

<u>RESTAURANT MUNICIPAL :</u> <u>Année scolaire 2026/2027</u>	<u>Tarifs 2025</u>	<u>Tarifs 2026</u>
Personne en stage	4,38 €	4,48 €
Visiteur	7,16	7,16 €
Repas centre aéré SNA	3,96 €	4,06 €
Repas adulte	3,43	3,53 €

Fait à Pacy sur Eure, le 11 mars 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Yves LELOUTRE

- certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr